

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 42066

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 24552 de Mme Rilhac

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Substituer aux mots :

« mettre en œuvre tous les moyens, financiers ou autres, nécessaires à la réussite de »

le mot :

« tenir ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il n'est pas suffisant que le Gouvernement « s'engage à mettre en œuvre tous les moyens, financiers ou autres, nécessaires à la réussite de cet engagement ». Il faut que le Gouvernement tienne son engagement : la mise en place du système universel de retraite ne doit occasionner aucun préjudice concernant les futures pensions pour les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs !